

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot à moteur	A E B I	T T 77	CH 8005 03

Constructeur AEBI + CO. AG, Maschinenfabrik, 3400 Burgdorf  
 Identification devant le No du châssis " TT 77 "

Plaquette constructeur à droite, sur le tableau de bord ou le support de la lampe  
 N° du châssis à droite, en haut sur l'essieu avant  
 Identification du moteur " 108. " ou " ED " devant le No du moteur, à gauche, en haut sur bride fixation pompe à injection  
 Importateur principal -  
 Véhicule homologué prototype

**Châssis**

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique  
 Transmission mécanique non synchronisée + boîte réversible  
 Nombre de vitesses 2 x 3 Entraînement toutes roues \*  
 Frein de service mécanique, AV= à ruban sur l'arbre à cardan, AR= à expansion interne, sur toutes les roues, frein indépendant par commandes séparées  
 Frein auxiliaire mécanique, AV=à ruban/AR=à expansion interne, sur toutes les roues  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits -

**Moteur**

Marque PERKINS Type 4.108.  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position au centre  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4  
 Alésage 79,4 Course 88,9  
 Cylindrée 1760 CV-impôt 8,96  
 Puissance en kW 30 (DIN) à V/min 3000  
 Bruit à l'arrêt 76,5 à V/min 2250  
 Silencieux 1 pot, 450 x ø 100 mm

Mesure des gaz Bacharach 4,5  
 Déparasitage -

**Carrosserie** porte-outils (s.d. avec toit-abri) §)

Nombre de portes - Indic. vitesse -  
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs XXXXXX / gauche / droite  
 Cale - Attelage crochet  
 Antivol -

Nombre de places 1 av. 1 centre \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_

**Dimensions**

Longueur intérieur 2675 Empattements 1650 /  
 Largeur 1900 Essieu double av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Hauteur 1350 Voie av 1530 ar 1490  
 Porte à faux lat. \_\_\_\_\_ Voies av \_\_\_\_\_ -  
 av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 ar 400 Braquage ø g 7300 d 7300

Distance volant - vers l'avant du véhicule -> \_\_\_\_\_

**Poids**

	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>540</u>	<u>725</u>	<u>1265</u>
Charge utile			<u>1235</u>
Poids total			<u>2500</u>
Garantie fabr.	<u>1250</u>	<u>1700</u>	<u>2500</u>
Dimens. pneus	<u>31x15.50-15</u>	<u>31x15.50-15</u>	(Vanantes voir
Ply/bars	<u>4 / 1,4</u>	<u>4 / 1,4</u>	remarques)
Charge pour V max	<u>1800</u>	<u>1800</u>	
	<u>25</u>	<u>25</u>	

Garantie poids remorquable avec frein 3500  
 Garantie poids remorquable sans frein -  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorquable testé -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 23,0 km/h  
 Vitesse maximale testée 23,0 km/h  
 à 3150 t/min au moteur, 565 t/min à la prise de force

Équipement	§)	
Feux de route	-	
Feux de croisement	BOSCH K 21003	
Feux de position	BOSCH K 21003	
Feux rouges	R (E)	
Feux stop	S1 (E)	
Clignoteurs	av	SAW A 2080/2081   ar 2a (E)
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		
Essuie-glace	§) avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	BOSCH O 320 023 C02 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot à moteur		
Marque et type	A E B I T T 7 7		
Homologation			
N°	CH	8005 03	
Carrosserie	porte-outils		
Places	total	1	avant 1
Poids à vide	1265	Carburant	D
Charge utile	1235	CV-impôt	8,96
Poids total	2500	Cylindree	1750

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

\*) Entretien : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant; blocage des différentiels AV + AR.

§) Équipement : toit avec ou sans parties latérales; si avec pare-brise, essuie-glace exigé (rayon de balayage 80°, longueur du bras 425 mm, longueur du balai 400 mm).

Cadre de sécurité: si prescrit: OECD No CS 1169.

Feux de croisement: la hauteur est admise pour raisons techniques (engins de travail).

Le véhicule peut être livré avec les engins de travail suivants: (contrôler à l'immatriculation)

- faucheuse à rouleaux avant (avec catadioptrés à l'avant et à l'arrière)
- faucheuse à fléaux avant (avec catadioptrés à l'avant et à l'arrière)
- râtelier andaineur avant (catadioptrés AV + AR et protection sur toute la largeur de l'engin)
- distributeur d'engrais à l'arrière (sans catadioptré)
- lame chasse-neige (pour les courses de transfert, la hauteur de levage doit être limitée par un crochet de sécurité (longueur 450 mm). La poutre portant les feux, sur le toit du véhicule, comprenant 1 feu orange, des feux de route et de croisement, des clignoteurs et des feux de gabarit doit être montée).

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

Remplace FH CH 8005 03 du 1.6.81 (adm.) (08.09.1981)  
Puissance du moteur/ bruit / Vmax

Lieu et date de l'homologation Burgdorf, 23.05.75/12.08.77/01.06.81 (adm.)

Service fédéral d'homologation

Motorkarren /  
Chariot à moteur

A E B I

T T 7 7

CH 8005 03

INFORMATIONSKARTE / CARTE D'INFORMATION

Sperrkarte (rot) zu TS CH 8005 03 für Inverkehrsetzung  
ab 01.02.1984 wurde irrtümlich erstellt.

Bitte vernichten.

La carte de barrage rouge concernant la FH CH 8005 03  
au sujet de l'immatriculation à partir du 01.02.1984  
a été établie par erreur. Veuillez la supprimer.

Bern/Berne, 26.01.1984

Chariot à moteur

A E B I

T T 7 7

CH 8005 03

F I C H E D E B A R R A G E

A partir du 1er février 1984, la présente fiche d'homologation  
est barrée pour l'immatriculation de nouveaux véhicules.  
(premières immatriculations).

Berne, 28.12.83